



CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032

Mais aussi :



BUDGET
2026



TRAVAUX



CULTURE



VIE DU VILLAGE
VIE ASSOCIATIVE



Infos pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

45 place de la Mairie - 38260 Gillonnay
04 74 20 53 44
mairie@gillonnay.fr

Pour vos demandes de renseignements
d'urbanisme : urbanisme@gillonnay.fr

Pour déposer vos dossiers en ligne :
<https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

Le secrétariat est ouvert au public :
Lundi : 10h - 12h
Mercredi : 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h

 Le Maire, les adjoints et le
secrétariat reçoivent sur rendez-vous.
Numéro d'astreinte : 06 89 24 64 31

NUMÉROS UTILES

École	04 74 20 24 27
Services péricolaires	04 74 20 31 03
Bibliothèque	04 74 20 52 23
Bièvre Isère Communauté	04 76 93 51 46
Service des eaux	04 74 20 86 73
SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE



www.gillonnay.fr



facebook.com/Gillonnay

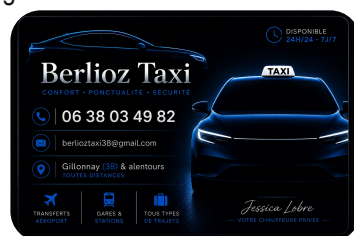


panneau pocket

Installation d'une entreprise de TAXI à Gillonnay :

Nous informons les habitants de l'installation d'un nouveau professionnel
sur la commune.

Un artisan taxi exerce désormais son activité à Gillonnay et propose un
service de transport de personnes sur réservation pour tous types de trajets.
Il s'agit de BERLIOZ TAXI dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :



Berlioz Taxi

Portable : 06 38 03 49 82
Mail : berlioztaxi38@gmail.com
Gillonnay (38) & alentours
Disponible 24h/24 et 7j/7



DÉCHÈTERIES

Déchèterie des Charpillates à
La Côte Saint-André
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Du mardi au samedi : 9h-12h et
14h-18h (17h en hiver)
Tél : 04 74 20 33 03

Déchèterie du Liers à Nantoin
Lundi : 9h-12h
Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 14h-17h
Tél : 04 74 54 13 73

Déchèterie de St-Étienne de St-Geoirs
Lundi : 14h-18h (17h en hiver)
Mercredi à samedi : 9h-12h et
14h-18h (17h en hiver)
Tél : 04 76 93 44 16

[Retrouvez les horaires détaillés sur le
site internet bievre-isere.com.](http://Retrouvez.les.horaires.detaillés.sur.le.site.internet.bievre-isere.com)



BRUITS

Même en période estivale propice aux
activités en extérieur, pensez au
voisinage.

L'arrêté préfectoral n°97-5126 stipule :
les travaux de bricolage et de jardinage
utilisant des appareils susceptibles de
causer une gêne pour le voisinage en
raison de leur intensité sonore ne sont
autorisés qu'aux horaires suivants :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et
de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à
19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à
12h



DÉCHETS ET TRI



Rappel des consignes :

- Pensez à respecter la propreté des
abords des points d'apport volontaire.
- Six points d'apports sur la commune :
 - * Place de la Vogue
 - * A l'ouest de l'usine SAFADI, rue de la
Plaine
 - * Carrefour rue de Battines / rue du
Moulin
 - * Allée du Pré Couchant
 - * Parking de l'école
 - * Allée de la Soierie

**Rappel : Horaires de dépôts à
respecter 8h00 à 20h00**

Conteneur vert : les bouteilles, les
bocaux, les pots et les flacons en verre

Conteneur Jaune : Emballages en
plastique, en polystyrène, en métal, les
films et les sacs, le papier et les
cartonnettes

Conteneur gris : Ordures ménagères
en sacs

Pour les vêtements et chaussures :
casier spécifique, place de la vogue



DÉFIBRILLATEURS

Deux défibrillateurs sont disponibles
sur la commune et accessibles en
extérieur : Place de la Mairie et à la
salle St Maurice.

MARCHÉ

Rendez-vous les mardis de 16h à 18h
(hors vacances scolaires)
Pains artisanaux bio au levain naturel
de la boulangerie itinérante
Et autres commerçants divers.





Chères Gillonnoises, chers Gillonnais,

C'est avec une grande émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouveau maire de notre commune.

Je tiens tout d'abord à remercier les habitants qui ont participé à la vie démocratique de notre village et qui ont accordé leur confiance à l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire. Cette confiance nous engage. Elle nous oblige à être à l'écoute, disponibles et pleinement investis au service de l'intérêt général.

Gillonnay est un village auquel nous sommes profondément attachés. Son identité rurale, son dynamisme associatif, son cadre de vie préservé constituent un patrimoine précieux que nous devons continuer à faire vivre et transmettre.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous souhaitons inscrire notre action dans un esprit de proximité, de dialogue et de rassemblement. Notre ambition est de poursuivre le développement harmonieux de la commune tout en répondant aux défis d'aujourd'hui : la qualité des services aux habitants, l'entretien de notre patrimoine, la transition écologique, la sécurité, la vie associative et l'accompagnement de toutes les générations.

Je souhaite également saluer le travail accompli par les élus des précédents mandats, dont l'engagement a contribué au développement de notre commune. Nous nous inscrivons dans la continuité, avec la volonté d'apporter notre énergie et notre vision pour préparer l'avenir de Gillonnay.

Je vous souhaite une agréable lecture et un bel été à toutes et à tous.

Frédéric PELLET

BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

Directeur de publication
Frédéric PELLET, Maire.

Conception
Martine SAUNIER, Secrétariat de mairie

Rédaction et mise en page
Commission Communication

Photos : Corentin Philibert, Sonia Lamary,
Martine Saunier, Mélanie Lopes, Maurice Martin,
Julie Bohl, René Perrot

Comité de lecture
Commission communication

Couverture
Nouveau Conseil Municipal 2026-2032

Juillet
2026

Dans ce numéro :

Infos pratiques	p. 2	Travaux et projets 2026	p. 8
Le mot du Maire, Sommaire	p. 3	Social et solidarité	p. 9
La vie municipale	p. 4	Scolaire et Périscolaire	p. 10
La vie municipale	p. 5	Vie du Village Vie Associative	p. 11
La vie communale	p. 6	Culture	p. 12
Budget	p. 7		



La vie municipale

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Résultats	Voix	Inscrits	Votants
Électeurs inscrits :	926		
Votants :	613	66.20%	
Bulletins blancs :	11	1.19%	1.79%
Bulletins nuls :	5	0.54%	0.81%
Exprimés :	597	64.47%	97.38%

La liste « **Unis pour Gillonnay** » conduite par Frédéric PELLET a obtenu 369 voix (61.81%) des suffrages exprimés, soit 12 sièges au conseil municipal.

La liste « **Gillonnay vivant** », conduite par Guillaume GINIER-GILLET a obtenu 228 voix (38.19%) soit 3 sièges au conseil municipal.

L'ensemble des sièges a été attribué dès le premier tour.

Le Maire et les Adjoints

Frédéric PELLET - Maire

Profession : Agent des Routes

Responsable de toutes les commissions

Référent urbanisme



Délégué en charge des relations avec
Territoire Énergie 38
Aménagements Urbanisme/Environnement
et développement durable, **Responsable**

Élu représentant de la commune au sein de
Bièvre Isère Communauté

Corentin PHILIBERT 1er Adjoint



Profession : Agriculteur

Voirie Communale-Réseaux-
Cimetière-Organisation des
cérémonies officielles-Déchets
* Remplace Monsieur le Maire en
cas d'absence
* Signatures des demandes
d'urbanisme, (si Maire empêché)

Commissions :

* Communication, Vie du village Vie
associative, **Responsable**
* Aménagements Urbanisme/
Environnement et développement
durable, **Membre**
* Infrastructure des travaux et
sécurité bâtiments, réseaux, voiries
Membre
* Comité citoyen, **Membre**
* Délégation TE38, suppléant

Béatrice RABATEL 2ème Adjointe



Profession : Comptable

Finances communales -
Affaires sociales - Culture -
Démarches numériques

Commissions :

* Administration, finances et
informatique, **Responsable**
* Culture, patrimoine et
randonnée, **Responsable**
* Comité Social et
Solidarité, **Responsable**
Suppléante au sein de
Bièvre Isère Communauté
(si Maire empêché)

Hervé GIROUD 3ème Adjoint



**Profession : Retraité du
bâtiment**

Bâtiments communaux -
Travaux - Salles communales
- Sécurité - Services
techniques

Commissions :

* Aménagements Urbanisme/
Environnement et
développement durable,
Membre
* Infrastructure des travaux
et sécurité bâtiments,
Responsable
* Comité citoyen,
Responsable

Mélanie LOPES 4ème Adjointe



**Profession :
Accompagnant Elèves en
situation de handicap**

Affaires scolaires et
périscolaires - Restauration
scolaire - Gestion des stocks -
CME

Commissions :

* Vie scolaire, périscolaire et
jeunesse, restauration
scolaire, **Responsable**
* Comité Social, **Membre**
* Déléguée Conseil d'école,
Membre



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Il s'est réuni pour la première fois le 20 mars 2026 en salle des associations, pour procéder à l'élection du maire et des adjoints.

Frédéric PELLET a obtenu la majorité absolue et a été proclamé maire.

Il a ensuite proposé la création de 4 postes d'adjoints que le conseil municipal a validé à l'unanimité. S'en est suivie, l'élection des adjoints au cours de laquelle la liste proposée a obtenu 13 voix sur 15.

A l'issue de cette séance, Frédéric PELLET a donné lecture de la charte de l' élu local qui a été signée par tous les conseillers municipaux.

L'ORGANISATION DES COMMISSIONS

Le conseil municipal réuni le 7 avril 2026, a procédé à l'élection des délégués auprès des organismes extérieurs et à la mise en place des nouvelles commissions municipales :

* **Administration / Finances / Informatique**

* **Communication / Vie du Village / Vie Associative**

* **Vie Scolaire / Vie Périscolaire / Restauration Scolaire**

* **Aménagements Urbanisme / Environnement et**

Développement durable

* **Infrastructure travaux et sécurité bâtiments/ Voirie / Réseaux**

Intitulés des Commissions Extra-Municipales

* **Comité Culture / Patrimoine / Randonnées**

* **Comité Social et Solidarité**

* **Comité Citoyen**

Les Conseillers municipaux



**Christophe
BOUGET-LAVIGNE**

Membre Commissions :

- * Administration, finances et informatique
- * Infrastructure travaux et sécurité, voirie et réseaux
- * Comité Citoyen
- * Commission d' Appel d'Offre (CAO)



Julie BOHL

Membre Commissions :

- * Vie scolaire, périscolaire et jeunesse
- * Comité Social et Solidarité
- * Correspondante Défense



Colette DAMOTTE

Membre Commissions :

- * Vie scolaire, périscolaire et jeunesse
- * Culture, patrimoine et randonnée
- * Comité Citoyen
- * Déléguée au Conseil d'école (Suppléante)



Christèle GACHET

Membre Commissions :

- * Vie du Village, Associative et Communication
- * Infrastructure travaux et sécurité bâtiments, voiries, réseaux,
- * Culture, patrimoine et randonnée
- * Comité Social et Solidarité



**Guillaume
GINIER-GILLET
Élu minoritaire**

Membre commissions :

- * Vie scolaire, périscolaire et jeunesse
- * Vie du Village, Associative et Communication
- * Aménagement urbanisme, environnement et développement durable
- * Culture, patrimoine et randonnée
- * Comité citoyen
- * Correspondant Ambroisie et Frelon Asiatique



Maurice MARTIN

Membre Commissions :

- * Aménagement urbanisme, environnement et développement durable
- * Infrastructure travaux et sécurité, voirie et réseaux
- * Vie du Village, Associative et communication



**Cassandre PLEZ
Élu minoritaire**

Membre Commissions :

- * Infrastructure travaux et sécurité, voirie et réseaux
- * Comité Social et Solidarité
- * Correspondante Ambroisie et Frelon Asiatique



**Patrick
ROBIN-BROSSE
Élu minoritaire**

Membre Commissions :

- * Administration, finances et informatique
- * Culture, patrimoine et randonnée
- * Commission d' Appel d'Offre (CAO)



Maxime VALENTIN

Membre Commissions :

- * Aménagements Urbanisme/Environnement et développement durable,
- * Infrastructure travaux et sécurité, voirie et réseaux
- * Commission d' Appel d'Offre (CAO)



Francine VEYRON

Membre Commissions :

- * Administration, finances et informatique
- * Vie du Village, Associative et Communication
- * Commission d' Appel d'Offre (CAO)
- * Membre de la commission sociale intercommunale



La vie communale

INFOS AUX ADMINISTRÉS

Numéro de Portable d'astreinte : 06 89 24 64 31

COMMENT RENOUVELER SA PIÈCE D'IDENTITÉ OU SON PASSEPORT

Vous devrez prendre rendez-vous dans une mairie équipée (par exemple, La Cote St André ou St Etienne de St Geoires).

Vous effectuez une demande en ligne sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

Vous pouvez aussi faire une demande manuelle en complétant un formulaire **CERFA 12100*02 (majeur) ou 12101*02 (mineur)**.

Vous pouvez au préalable vous renseigner sur les documents qui seront nécessaires : [service-public:carte-d-identite](#)



ENTRETIEN

La mairie souhaite que chaque administré se sente concerné par l'entretien des abords de sa propriété et de ses arbres afin de prévenir ce type de situation. Depuis mars 2026, 4 arbres ont chuté sur la chaussée. Heureusement aucun accident n'a été déploré.

COMMENT SE FAIRE RECENSER

Tous les jeunes doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire accompagnés :

- * Du livret de famille,
- * D'une pièce d'identité à jour,
- * D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER D'URBANISME

Si votre dossier de demande d'autorisation est prêt, vous pouvez le déposer :

- * De préférence en ligne en vous connectant sur :

<https://www.bievre-isere.com/les-services/urbanisme/autorisation-urbanisme/> - Déposer votre dossier

- * A la mairie les lundis de 10h à 12h, les mercredis de 13h30 à 16h30 et les vendredis de 10h à 12h,
- * Par courrier avec un envoi en lettre recommandée avec accusé de réception.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE SA COMMUNE

L'inscription sur les listes électorales se fait en mairie.

Inscription jusqu'à 6 semaines avant les élections.

Pour plus d'informations : [service-public:liste-electorales/R16396](#)

TRIBUNE DE LA LISTE MINORITAIRE

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale (article L. 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales).

Nous remercions sincèrement les 228 électeurs qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Leur soutien nous engage pleinement.

Depuis le début du mandat, nous prenons toute notre place au sein du conseil municipal. Les responsabilités demandées ne nous ont pas été confiées, nous respectons ce choix : c'est le fonctionnement de la majorité municipale.

Nous avons exprimé nos réserves sur la proposition de la majorité d'augmenter les indemnités du maire et des adjoints. Celles-ci nous semblent injustifiées, car les taux de calcul prennent déjà en compte l'augmentation du coût de la vie.

Nous regrettons également l'absence de présentation détaillée des délégations attribuées aux adjoints lors du conseil municipal. Ce qui nous semblait être une règle de clarté s'est transformée en flou, compliquant nos implications.

Nous continuons à défendre l'idée d'une vie municipale fondée sur davantage de communication, de transparence et de partage des informations. Les premières évolutions sont encourageantes, mais restent insuffisantes ; il nous arrive fréquemment de découvrir indirectement des projets en cours. Présents et investis dans les différentes commissions, nous travaillons avec sérieux et esprit constructif pour faire entendre la voix de nos électeur(trice)s et de l'ensemble des habitants.

Peu à peu, nos propositions et remarques commencent à être prises en compte, et nous continuerons dans cette voie.

Nous nous sommes investis dans le projet d'agrandissement de la cantine scolaire, et avons permis de mettre en avant les difficultés d'organisation et l'évolution démographique, plus qu'un problème de bâtiment.

La majorité a proposé à certains membres de notre liste d'intégrer le comité Culture, Patrimoine et randonnées. Ces sujets nous tiennent à cœur et étaient parmi les points forts de notre engagement.

Nous les en remercions et nous allons nous investir pour tenter de faire avancer ensemble ces sujets, en bonne dynamique et collaboration.

D'autres sujets devront être proposés, discutés et abordés conjointement, comme par exemple la cour d'école dont nous pouvons voir les limites de l'aménagement actuel, en ces périodes de canicule qui ne vont que se reproduire... Nous restons mobilisés.

Gillonnay Vivant !



LE VOTE DU BUDGET

Préparé en partie et préalablement par l'équipe précédente, le budget primitif a été adopté le 27 avril 2026 à l'unanimité des élus présents, sur les bases suivantes en recettes et en dépenses

BUDGET 2026	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	929 232 €	929 232 €
INVESTISSEMENT	377 903 €	377 903 €

Après délibération, le conseil a voté à l'unanimité le gel des taux d'imposition sur le foncier bâti, et foncier non bâti. Seules les résidences secondaires sont concernées par la taxe d'habitation.

Les taux d'imposition votés pour 2026 sont les suivants :

Taxe foncière bâti : 33.36 %
Taxe foncière non bâti : 63.92 %
Taxe d'habitation : 10.78 %

Les investissements sont principalement des restes à réaliser de l'année précédente. Ils concernent la deuxième tranche du cimetière, le city parc, la contribution de la commune à l'enfouissement des réseaux route du Dauphiné.

Les projets pour cette année sont les suivants : puit perdu chemin de Perelle, aménagement de la carrière de la MIG (Manufacture d'Impression de Gillonnay), la pose de volets à la salle St Maurice.

Les recettes fiscales attendues sont : 449 545 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	€	%
Charges générales (fournitures, entretien bâtiments/voirie, assurance...)	329 400	35.45
Charges de personnel	369 027	39.71
Charges financières	20 672	2.22
Virement section investissement	121 757	13.10
Amortissements	10 000	1.08
Autres charges (subv. Asso, participations interco, indemnités élus...)	78 376	8.43
TOTAL	929 232	



RECETTES	€	%
Résultat de Fonctionnement excédentaire reporté	137 276	14.77
Produits des services (périscolaire, redevance domaine public...)	73 500	7.91
Impôts et taxes (taxe foncier bâti/non bâti)	485 735	52.27
Dotations (Etat, département, FCTVA)	206 529	22.23
Autres produits de gestion courante (location, bâtiments, rembt divers)	26 192	2.82
TOTAL	929 232	



INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	%
Solde exécution reporté	4 903	1.30
Frais d'études	18 312	4.85
Enfouissement (rte Dauphiné TE38)	70 000	18.52
Aménagement de sécurité RD73/City Parc/ Aménagement cimetière/ Panneaux touristiques / création chemin...	206 918	54.75
Régularisations comptables	6 270	1.66
Remboursements emprunts et cautions	71 500	18.92
TOTAL	377 903	



RECETTES	€	%
Virement section de fonctionnement	121 757	32.22
FCTVA	60 000	15.88
Taxe d'Aménagement	7 465	1.98
Subventions et dotations	170 910	45.23
Emprunts	1 500	0.40
Amortissements	10 000	2.65
Cessions	6 270	1.66
TOTAL	377 903	





Travaux et projets 2026

CIMETIERE

Les travaux de mise en accessibilité démarrés cet automne par l'entreprise **CREA VERDE** située à la Côte St André viennent d'être achevés. La réception de fin de travaux s'est déroulée en date du jeudi 2 juillet en présence de M. le Maire et du 1er adjoint.



REFECTION DE LA SALLE ST MAURICE

Le conseil municipal a décidé de procéder à des travaux de réfection de peintures de la salle Saint-Maurice. Ces travaux ont été réalisés par les agents techniques de la commune : Messieurs Olivier BERTHELOT et Michaël MUGUET.



PLACE DU MOULIN - SIGNALÉTIQUE

Le conseil municipal souhaite informer les administrés que les places de stationnement situées place du Moulin sont des emplacements à usage public et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des places privatives. À ce titre, une signalétique spécifique a été mise en place afin de rappeler leur caractère public.



CITY PARC

Les travaux de mise en place ont été effectués par l'entreprise **PAYSAGE DE BOCSOZEL** situé à Eydoche, la fourniture de matières premières par l'entreprise **TRANSALP** à l'Albenc. La réception de fin de travaux s'est déroulée le 17 juin 2026.

Un panneau de signalisation a été rajouté à l'entrée du city parc, interdisant les vélos, trotinettes et rollers.



PUIT PERDU CHEMIN DE PERELLES

Une convention a été rédigée entre la Commune de Gillonnay et un propriétaire privé pour la mise à disposition d'une portion de terrain destinée à la réalisation d'un puit perdu afin de gérer les eaux pluviales communales.

Cette portion de terrain est située Chemin de Perelles référence ZB 008, avec une surface approximative de 10m².

La commune s'engage à veiller au bon fonctionnement de celui-ci.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise **ARES TP**.

Cette convention a été soumise au vote lors du dernier conseil municipal en date du 1er juin 2026, après délibération, celle-ci a été votée à l'unanimité.

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE DEBUTE

La saison a commencé et l'ambrosie a déjà poussé.

Vous l'avez sûrement remarqué lors de vos balades ou randonnées l'ambrosie pointe le bout de son nez. Afin d'éviter que son pollen vole, agissons ensemble.

Nous mettons à disposition cette adresse e-mail pour communiquer :

gillonnay.alerte@proton.me

Pour plus d'informations : <http://fredon.fr/aura/presse/lutte-contre-les-ambrosies-en-auvergne-rhone-alpes>

Référents de la vie communale Ambrosie et Frelons Asiatique : M. GINIER-GILLET

Guillaume et Mme PLEZ Cassandre



LES ARCHIVES COMMUNALES

Suite au diagnostic du fonds des archives municipales récentes établi en 2017 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale, la mairie avait programmé, au vu du volume à traiter, son classement sur deux sessions. La mission était confiée aux deux archivistes itinérantes du centre de gestion qui l'avait effectué sur dix journées en 2019 et en 2020.

En 2024, l'intercommunalité ayant recruté une archiviste pour gérer ses archives proposait une mutualisation de ses services aux communes de son territoire. Céline Plauche est intervenue dans plusieurs communes. Début juin, elle a commencé une mission d'une durée estimée à 15 journées, au vu du diagnostic qu'elle a réalisé en amont. À la suite de son classement, un répertoire des archives sera établi ainsi qu'une mise à jour annuelle permettant une recherche efficace.





COMITÉ SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Lors du conseil municipal du 1er juin dernier, le comité social a été entériné. Présidé par le Maire et sous la responsabilité de Mme Béatrice RABATEL, il réunit 6 élus :

- Cassandra PLEZ, Christèle GACHET, Julie BOHL, Francine VEYRON, Mélanie LOPES.

Et 6 membres non élus :

- Catherine JACQUIER, Janique MARTIN, Emilie MONNET, Gwenaëlle BELLIER, Séverine CARLIN et Marie-Aimée BOUCHET-BERT.

Cette première réunion a permis de rappeler les principales missions du comité :

* Aider au cas par cas, des familles ou des personnes en difficulté, après constitution d'un dossier,

* Orienter, guider et accompagner les personnes vers les aides appropriées,

* Organiser des temps forts comme le repas des aînés et la distribution des colis en fin d'année.

Sujets abordés :

Les membres ont également évoqué plusieurs dossiers. Ils souhaitent mettre en place des actions de collecte de fonds afin de financer certains projets sans solliciter le budget communal, la commune ne disposant plus que d'un budget unique depuis 2020.

Enfin, face à l'augmentation du nombre d'habitants de plus de 70 ans, la capacité de la salle des fêtes (120 places) devient insuffisante pour accueillir le repas des aînés. Plusieurs pistes ont été avancées, dont un relèvement progressif de l'âge des bénéficiaires d'un an tous les deux ans, ainsi qu'une évolution de la formule actuelle.



CME

Le 18 juin, les enfants se sont réunis pour la dernière séance du CME (Conseil Municipal des Enfants). Après un goûter convivial, ils ont reçu leurs diplômes en récompense de leur engagement.

Un grand merci à tous pour leur implication ! Bonne chance aux futurs collégiens et au plaisir de retrouver les élèves de CM2 ainsi que les nouveaux élus à la rentrée !

Bonnes vacances à tous.

Responsables du CME : Mélanie LOPES, Colette DAMOTTE et Julie BOHL





Scolaire et Péri-scolaire

UNE PÉRIODE RICHE EN ANIMATIONS POUR LE PÉRISCOLAIRE DE GILLONNAY

La période d'avril à juin a été particulièrement dynamique pour les services périscolaires de Gillonnay. Les enfants ont pu profiter d'activités variées, favorisant la découverte, le partage et le plaisir de vivre ensemble.

Durant la pause méridienne, un atelier italien a été proposé grâce à l'intervention de Mme Marconi, maman d'un enfant de moyenne section. Les enfants ont ainsi découvert quelques mots, sonorités et éléments de la culture italienne dans une ambiance conviviale.

Le 19 juin, la fête périscolaire a réuni enfants, familles et équipes autour d'un moment festif, permettant de valoriser les projets menés durant cette période. Le 24 juin, les enfants de l'accueil du mercredi ont également participé à la sortie annuelle au **Monde de Merlin**, une journée placée sous le signe de l'aventure et de la bonne humeur.

Cette période a aussi été marquée par l'accueil de deux Food Trucks, présents durant un repas en semaine ainsi qu'un mercredi, en partenariat avec notre prestataire Guillaud. Une initiative originale et gourmande très appréciée des enfants.

Grâce à l'implication de l'équipe périscolaire, des intervenants, des familles et des partenaires, ces temps forts témoignent du dynamisme et de la richesse de la vie périscolaire à Gillonnay.

LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE



KERMESSE SUR LE THEME "AUTOUR DU MONDE"



LES ÉLÈVES CIRCASSIENS SUR LA PISTE DES ÉTOILES

Après plusieurs semaines d'initiation aux arts du cirque avec l'association Jaspir, les élèves ont présenté leur spectacle de fin d'année devant leurs familles. Jonglage, acrobaties et trapèze ont précédé la kermesse du Sou des écoles, dans une ambiance festive.





LES CONSCRITS AUX FOURNEAUX

La matinée diots organisée le dimanche 15 mars à la salle Saint-Maurice par les Conscrits a connu un beau succès. Quasiment toute l'équipe était présente pour surveiller la cuisson des saucisses et accueillir les amateurs de cette spécialité savoyarde.

UNE TRENTAINE DE DOUBLETES AU CONCOURS DE PÉTANQUE LE 7 JUIN 2026



1976-2026 : 50 ANS GCC

Le Gillonnay Cyclo-Club célèbre cette année ses 50 ans d'existence. Depuis janvier, les animations se succèdent : randonnées, séjours cyclistes, ascension du Ventoux, expositions et retrouvailles d'anciens membres. Le club a également organisé trois Brevets de Randonneurs Mondiaux en vue du Paris-Brest-Paris 2027. Après un premier semestre riche en convivialité, les sorties estivales se poursuivent avant la reprise en septembre, de l'école de cyclotourisme.

LE FESTI'MOUSS

Le soleil étant cette année au rendez-vous, la 5e édition du Festi'mouss organisée le samedi 6 juin par l'équipe du Sou des écoles a attiré un public nombreux. Les amateurs de bière se sont retrouvés devant les stands de la douzaine de brasseurs installés dans le pré jouxtant l'école et la mairie. Une ambiance rythmée entre rencontres, jeux, repas et animations avec Cadence music et Rock'n Chair. Une belle réussite pour une équipe investie.



LA VOGUE

Absents ces dernières années, les forains étaient cette année de retour sur la place de la Vogue et avaient installé au cours de la semaine précédente leurs manèges et stands toujours prisés du jeune public. En ce week-end Pascal, les associations se sont jointes à eux pour perpétuer une tradition instaurée de longue date dans le village. Notamment le lundi de Pâques, où il régnait une belle ambiance parmi le très nombreux public réuni devant le stand de vente de boudins et pognes tenu par l'équipe du Comité des fêtes et la buvette assurée par les Conscrits. Pendant ce temps, les enfants se divertissaient sur les différents manèges.



L'AUTOMNE ENSOLEILLÉ, DÉBUT D'ANNÉE TRÈS ACTIF

Lors de son assemblée générale, L'Automne ensoleillé a validé les bilans 2025 et le programme 2026. Randonnées hebdomadaires, jeux, activité physique adaptée, visites, séjour dans le Puy-de-Dôme, sorties culturelles, concours et repas champêtre rythmeront l'année. Le conseil d'administration a été reconduit. L'assemblée s'est achevée par un repas célébrant les 90 ans de Marie-Louise Bret et les 80 ans de Nicole Favre et François Rabatel.

LA GUINGUETTE

Le comité des fêtes a relevé son pari : près de 200 personnes ont participé à la première soirée guinguette. La soirée a débuté par un blind test, très apprécié du public, avant de laisser place au concert du groupe Copycat, qui a su mettre l'ambiance et rythmer la soirée.



SAFARI DE PÊCHE

Le dimanche 29 mars en bravant le froid l'ACCA organisait son safari de pêche annuel sous la présidence de Joël Montmayeul. Une cinquantaine de pêcheurs avaient répondu présents.

A cette occasion les chasseurs proposaient une vente de tripes, les bénéfices serviront à la création d'un futur local.



AU LONG DE LA D73

L'exposition collective « Au long de la D73 », qui s'est déroulée du 29 mai au 7 juin et rassemblant les œuvres d'une quinzaine de peintres, sculpteurs, photographes, céramistes et celles des enfants de l'école a été officiellement inaugurée le samedi 30 mai par Carole L'Hôpital, présidente de l'association, en présence d'une foule très nombreuse. Des artistes qui ont exploité la thématique « Fragments de temps », choisie après un travail de réflexion mené en amont.

Invitée de cette 24e édition, Marie-Laure Teisseire, sculptrice d'Eydoche.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie commémorative du 8 mai 2026 a eu lieu cette année à 9h00 en raison du passage de la Course de la Résistance dans notre commune. A l'issue de cette cérémonie, il a été proposé aux habitants un moment de convivialité autour d'un café et de croissants.



LES CINQ OEUVRES DE LA VIA PARADY



Volkane de Pacom



Les Chuchoteurs
d'Alain Bourdel



Vibration de
Catherine Roc



L'Inversion
gravitationnelle de
Thierry Darribau



Les Guetteurs de
Bernard Roudet

LES PLANCHES FÊLÉES

Le samedi 31 janvier, la dizaine de comédiens amateurs de la troupe de théâtre Les Planches Fêlées de Meyrié a retrouvé la scène de la salle des fêtes. Elle y a présenté une comédie, La bergerie du Val Nekros, écrite en amont par leur soin en collaboration avec l'aide de Vincent Fagotet.

La quarantaine de spectateurs présents a apprécié le jeu des acteurs, la mise en scène de Cécile Femmelat et les aventures cocasses d'un groupe de personnes en stage de préparation à la retraite.



LES ARTS ALLUMÉS

"Hercule le Héros à la salle des fêtes"

Le samedi 18 avril les deux comédiennes ont retranscrit avec humour et poésie la vie de l'un des personnages incontournable de la mythologie grecque en la transposant dans un univers décalé. Le demi-dieu se présente masqué tandis que la narratrice évoque ses Douze Travaux, en illustrant son propos de bruitages effectués avec des ustensiles divers.



DES ANIMATIONS A LA BIBLIOTHEQUE

Les deux temps forts de ce premier semestre à la bibliothèque ont été la soirée de rencontre dédicace avec **Jean Petit**, à l'occasion de la parution de son livre « **Mémoires d'un inconnu. Regard sur le monde** » qui a réuni une soixantaine de personnes à la salle des fêtes et l'organisation du **vote pour le Prix Nord Isère** du jeune lecteur auquel a participé l'ensemble des élèves de l'école. L'équipe de la bibliothèque propose ponctuellement des animations tout public et reçoit le lundi après-midi les classes de l'école en parallèle aux permanences d'accueil du public.

La bibliothèque fait partie du réseau de lecture publique de Bièvre-Isère. L'adhésion est de 13 € par foyer, **elle est offerte jusqu'à l'âge de 25 ans**. Elle donne accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau et au catalogue commun.

Les permanences : lundi et mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h.

Infos + au 04 74 20 52 23 ou par mail bibliotheque@gillonnay.fr



L'équipe de bénévoles



Soirée dédicace Jean PETIT